

Délibération 5 /2020

Comité Syndical Autoroute Numérique A75

Le 24/09/2020 à 11 heures s'est tenue à l'Hôtel du Département de la Lozère, la réunion sans condition de quorum du comité syndical du Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75, régulièrement convoquée par lettre en date du 23/09/2019, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion initialement prévue le 23/09/2020 et convoqué par lettre du 10/09/2020.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion : 3

Étaient présent(e)s :

Monsieur Denis BERTRAND  
Madame Marie Laure MUGNIER  
Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU

RECU A LA PREFECTURE  
DE LA LOZERE

30 SEP. 2020

BUREAU DES COMMISSIONS

Étaient absent(e)s :

Madame Aurélie MAILLOLS  
Monsieur Fabrice VERDIER  
Madame Dominique GIRON  
Monsieur Pierre BOULDOIRE  
Monsieur Sébastien DAVID

**OBJET : Délégation à donner à Monsieur Denis BERTRAND pour les marchés passés selon une procédure adaptée (marchés sans formalités préalables).**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75

Vu l'article 10 de la loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (dite loi MURECF) qui a inséré au Code général des collectivités territoriales d'une part l'article L 2122-22-4 et d'autre part l'article L 5211-2 ;

Après en avoir délibéré, Monsieur Denis BERTRAND, Président du syndicat mixte étant rapporteur,  
le Comité syndical,

1) Accorde à Monsieur Denis BERTRAND , Président du Comité syndical jusqu'au terme de mon mandat, la délégation prévue par les dispositions de l'article L 5211-2 du Code général des collectivités territoriales,

2) Autorise conformément à cette délégation Monsieur Denis BERTRAND , Président du Comité syndical à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget

Le Président du Syndicat Mixte  
Autoroute Numérique A75,

  
Monsieur Denis BERTRAND

